

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier. Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ma réponse tardive, mais celui-ci était dans mes spams.

J'en profite pour vous souhaiter également une très belle année 2026.

Utilisateur quotidien du vélo et du réseau de mobilités douces de la commune, je porte un regard d'utilisateur autant que d'élus sur ces sujets. Je n'ai pas pour habitude de critiquer gratuitement l'existant et je considère que le réseau cyclable actuel est globalement satisfaisant, même s'il peut, comme tout aménagement public, être amélioré et optimisé.

Actions prioritaires en faveur des mobilités actives

La priorité reste la sécurisation et la lisibilité des cheminements existants, afin de garantir un usage confortable du vélo et de la marche tout au long de l'année. Cela passe par l'entretien régulier des infrastructures, une signalisation claire, ainsi que par des aménagements favorisant le partage apaisé de l'espace public. L'objectif est de conforter les usages quotidiens (travail, services, établissements scolaires) tout en accompagnant les pratiques plus occasionnelles.

Continuité intercommunale du réseau cyclable

La continuité des itinéraires cyclables ne peut se concevoir qu'à l'échelle intercommunale. Elle repose avant tout sur des relations de proximité et un dialogue régulier avec les communes voisines. Même s'il est évident que nous ne disposons d'aucune autorité sur les municipalités limitrophes, la concertation et la coordination restent indispensables pour tendre vers un réseau cohérent et continu.

Prévention des conflits d'usage

La prévention des conflits d'usage passe par des aménagements adaptés, mais aussi par une meilleure compréhension mutuelle entre les différents usagers de l'espace public. Une attention particulière est portée à la lisibilité des cheminements, à la séparation des flux lorsque cela est pertinent, et à la pédagogie autour des usages respectifs de chacun.

Place des associations et collectifs d'usagers

Le tissu associatif constitue le cœur du dynamisme d'une commune. À ce titre, les associations et collectifs d'usagers du vélo seront systématiquement consultés sur les sujets relevant de leur champ d'expertise. Leur connaissance du terrain et leur capacité à faire remonter les usages réels sont des atouts essentiels pour nourrir une politique de mobilité pertinente et partagée.

Je vous remercie pour votre démarche et reste attentif aux propositions constructives qui contribueront à l'amélioration continue des mobilités actives sur notre territoire.

Cordialement,

Fabrice WEBER